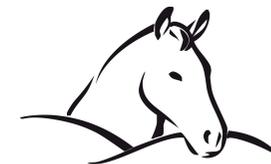




PROMOTION CH - ATTELAGE 06.07.2025

Tavannes, Lanz Jardin Horses Arena

Place qualificative pour les finales Promotion CH à Avenches et le National FM



FM

Présidente du CO
Cheffe de Service

Bögli Nathalie, Court BE
Keller Julia, Renan BE BE (079 568 93 81)
Glatz Justine, Saicourt BE (079 576 27 01)

Président du jury
Constructeur de parcours

Wüthrich Daniel, Gerzensee BE
von Allmen Eddy, Mont-Tramelan BE (Constr.
attelage)

Secrétaire du CO

Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE (079 648 34 48)

Vétérinaire

Rondez-Jeannerat Elise, Vauffelin BE

Délais:**09.06.2025**

Phase d'engagement ultérieur dès le:**11.06.2025**
21:00

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Details	NG	Prix	Remarques
Attelage						
1	06.07.25	S 1-PROM FM F1- BLMS	Dressage:Progr. dressage 3 ans FSFM Maniabilité:maniabilité 30cm - 200m/min	35	70.- au 50% des partants	Pour chevaux de 3 ans, selon règlement et directives FSFM
2	06.07.25	S 1-PROM FM F2- BLMS	Dressage:Progr. dressage 4/5 ans FSFM Maniabilité:30cm - 220m/min	35	70.- au 50% des partants	Pour chevaux de 4 et 5 ans, selon règlement et directives FSFM
3	06.07.25	S 1-PROM FM F3- BLMS	Dressage:Progr. FEI YH 4 Final Test Maniabilité:25cm - 220m/min	40	80.- au 50% des partants	Pour chevaux de 6 et 7 ans, selon règlement et directives FSFM
4	06.07.25	S 1-RP-BLMS Pour cheval	Dressage:Programme FEI 2 HP2-P4 6 et plus Maniabilité:25cm - 220m/min	40	80.- au 50% des partants	Pour chevaux de 6 et plus, selon règlement et directives FSFM

Nennungen/Zahlungen

Nennungen können nur online über das Nennsystem (my.swiss-equestrian.ch) angenommen werden.

Abmeldungen/Mutationen

Sind bis um 16 Uhr des Vortages bei der betreffenden Prüfung selbständig durch den Reiter über das Nennsystem(my.swiss-equestrian.ch) vorzunehmen.

Nachnennphase

Eine mögliche Nachnennphase nach Nennschluss obliegt dem Veranstalter. Ausnahme Dressur: Eine mögliche Nachnennphase nach Nennschluss obliegt dem TD. Nachnennphase wird gegebenenfalls im Nennsystem nach Nennschluss angezeigt.

**Majoration de la finance
d'engagement pour la phase**

5.00 CHF

d'engagement ultérieure

Nennelderhöhung in der Nachnennphase	5.00 CHF
Start- und Ranglisten	Sind auf info.swiss-equestrian.ch oder auf der Webseite des Veranstalters abrufbar.
Listes et autres informations	www.gestion-concours.ch - mail: info@gestion-concours.ch
Remarques	<p>Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, la tenue et les prescriptions concernant l'harnachement, se référer aux règlements précités.</p> <p>Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de partants serait insuffisant. Ils peuvent également changer l'ordre des épreuves et dédoubler une épreuve ayant plus de 30 concurrents.</p> <p>Les épreuves sont organisées selon le règlement de Swiss Equestrian et le règlement de Promotion CH attelage</p> <p>L'ordre des départs se fait selon le programme officiel. Si un concurrent n'est pas présent à l'heure exacte de son numéro de départ, il peut être disqualifié. Le fait qu'un véhicule soit utilisé par un autre meneur ne pourra en aucun cas être évoqué comme motif d'excuse.</p>
Plaquette numéro attelage	<p>Il sera demandé un montant de Fr. 10.- de dépôt pour le numéro de départ des épreuves d'attelage. Ce montant sera restitué au meneur contre remise de la plaquette du numéro à la fin des épreuves..</p> <p>Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les meneurs, les aides, les cavaliers et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.</p> <p>Tous les chevaux doivent avoir subi à temps les vaccinations nécessaires. Aucun départ ne sera autorisé sans le certificat de vaccination correctement rempli. Passeport obligatoire pour tous les chevaux.</p>